



Subaquatique Club de la Côte des Nacres

Siège : Port de plaisance 20145 Solenzara
Adresse postale : 32 Lot. du Stollo 20240 Ghisonaccia

FFESSM N°0420021 / Etablissement sportif DRJS N° 02A99ET0014
N°SIREN : 481 470 748 N°SIRET : 481 470 748 0001 5
sccn@wanadoo.fr www.sccn-solenzara.org

CONVOCAATION A L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Solenzara, le 23/10/2023

Chers amis,

Le Comité Directeur du SUBAQUATIQUE CLUB DE LA COTE DES NACRES est heureux de vous convier à l'assemblée générale 2022 le **samedi 25 Novembre** à 19h00 dans la salle de réunion du centre social et culturel de Solenzara.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Assemblée générale ordinaire.
- Approbation du P.V. de l'A.G. 2022
- Rapport d'activités.
- Rapport financier.
- Approbation du rapport d'activités et du rapport financier et quitus au trésorier.
- Mise à jour du règlement intérieur.
- Projets 2024.
- Questions diverses.

Puis, pour ceux qui le désirent, (adhérents et famille) un repas au restaurant « O Resto » de Solenzara sera organisé à l'issu de la réunion.. La participation de chacun sera de 25 euros. L'apéritif, les boissons et les compléments seront offerts par le Club. Si vous désirez participer au repas, merci de nous l'indiquer en contactant Daniel au : 06 43 52 85 52 ou d.petroix@orange.fr avant le 18 Novembre.

Si vous ne pouvez pas assister à cette Assemblée Générale **il est très important pour notre association** que vous nous fassiez parvenir votre procuration (formulaire ci-joint) à l'une des adresses suivantes à condition que vous soyez à jour de cotisation et de licence à la date de l'A.G.*

Jean-Luc GISSELAIRE
32 Lotissement du Stollo
20240
ou par mail
jeanluc.gisselaire@orange.fr

**Vous avez la possibilité de joindre à l'envoi des procurations le règlement de votre cotisation de 15.00 € ou de l'ensemble « cotisation licence » d'un montant de 61.00 € .ou de régler par virement.*

Amicalement,

Le président : Jean-Luc Gisselaire